



05/2005

n°

8.

L'éclairage public se modernise

L'éclairage public est un point majeur du poste énergie des communes, quelle que soit leur taille. Les dernières enquêtes nationales confirment que les consommations pour ce poste représentent près de la moitié des consommations totales d'électricité des communes, et 40 % des dépenses. De plus, ces équipements sont souvent anciens et pourtant ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important notamment en matière de sécurité routière.

En Picardie, l'éclairage public représente plus de 15000 tep (tonnes équivalent pétrole) par an. On estime qu'une commune picarde peut diminuer de manière significative (de 20 à 40 %) ses dépenses d'éclairage public avec des investissements rentables.

Par la généralisation des lampes sodium haute pression en remplacement des ballons fluorescents, une économie de 40 % peut-être envisagée, avec des temps de retour très courts, par amélioration du rendement.

Si choisir des lampes performantes garantit une bonne maîtrise de l'énergie et de la

lumière, c'est aussi par des systèmes de gestion des consommations, que l'on peut agir, sur la durée d'allumage et la quantité de lumière nécessaire. Les organes de régulation et de variation de puissance adaptent le niveau d'éclairage aux besoins et permettent des économies de l'ordre de 30 % avec des temps de retour compris entre 3 et 6 ans suivant les cas.

C'est pourquoi depuis 2001, l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie ont aidé 7 communes (Amiens, Boves, Dury, Montdidier, Neuilly sous Clermont, Pont de Metz et Château-Thierry) à moderniser leur éclairage public. Avec ces opérations de réduction de puissance, ce sont près de 300 postes d'éclairage public qui ont été concernés pour une économie totale attendue de 350 tep par an (soit 172000 euros pour l'ensemble des communes). Aujourd'hui, les avancées technologiques offrent non seulement un intérêt économique mais constituent aussi un gisement prometteur de réduction d'émission de gaz à effet de serre. ■

ADEME - Vincent PIBOULEU
03 22 45 55 40

"Environnement, activité et emploi"

Quand on ouvre la question de l'environnement, il y a des tas d'autres questions qui surgissent, et qui concernent tout autant les territoires de notre région que la planète: l'effet de serre, le réchauffement climatique, le cadre de vie de nos campagnes mais aussi de nos quartiers "périurbains", la préservation des ressources naturelles, la solidarité avec les pays du sud, l'hygiène, la sécurité et la santé: on ne peut pas oublier qu'en Picardie on a une des espérances de vies les plus basses de France...

Ces sujets ne peuvent être déconnectés les uns des autres: c'est de développement humain qu'il s'agit! Derrière ces questions, il y a de l'activité et de l'emploi; par exemple dans la réhabilitation ou la construction de logements ou de bâtiments bien isolés, économes en énergie, utilisant des énergies renouvelables, dans la valorisation des déchets plutôt que le pillage des ressources des pays du sud, dans le développement de filières locales d'énergies renouvelables, le "bois-énergie" ou la méthanisation des effluents par exemple.

Ce sont des chantiers sur lesquels nous sommes engagés à l'ADEME, en lien avec des collectivités, des entreprises, des écoles, des associations.

Avec d'énormes besoins: de sensibilisation, d'information et de formation: il y a sûrement de nombreux emplois à créer pour cela! ■

Christian FABRY



Pic-VERT fait son nid !

Le 10 mars dernier a eu lieu au CRDP le lancement officiel du portail documentaire sur l'environnement baptisé Pic-VERT. "Picardie Votre Environnement en Réseau Thématique" est un portail internet dédié à l'environnement qui vise à structurer l'offre documentaire au niveau régional en associant à la démarche les collectivités, établissements publics et associations. Vingt partenaires, dont l'ADEME composent ce réseau et mettent en commun leurs ressources et leurs compétences pour couvrir de façon complémentaire le domaine de l'environnement et répondre aux demandes d'information.

Trois modes de recherche sont proposés: 16 thèmes regroupent l'offre documentaire disponible, déclinée en

250 mots-clefs qui permettent à l'internaute soit de consulter une fiche lui précisant la nature des documents correspondant à sa demande, soit d'interroger directement une base documentaire ou encore de consulter un document en ligne. Une rubrique "Partenaires" renseigne sur les modalités de consultation et/ou de prêt des documents et offre la possibilité de communiquer à tout moment avec la ou les personnes ressources par e-mail. Unique en France, la richesse et l'originalité de ce réseau reposent avant tout sur le nombre et la diversité des centres de ressources et des structures associées. Retrouvez sur le web ce site en vous connectant sur www.pic-vert.org ■

ADEME - Bertrand VERON
03 22 45 55 36



Les entreprises picardes et le management environnemental

ADEME/Conseil Régional de Picardie
avril 2005

État des lieux du nombre d'entreprises et de salariés impliqués en Picardie dans une démarche de management environnemental.

Témoignage de 9 d'entre-elles



Le transport fluvial en Picardie Le bon choix pour votre logistique

ADEME/Conseil Régional de Picardie
mars 2005

Synthèse des possibilités offertes par la voie fluviale en Picardie pour le transport des marchandises et la logistique.

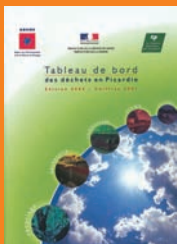


Tableau de bord des déchets en Picardie (Chiffres 2001)

ADEME/Préfecture de la Région Picardie/
Conseil Régional de Picardie
Édition 2004

Conçu pour les responsables territoriaux et les acteurs socio-économiques, cet état des lieux au regard de la gestion des déchets en Picardie est une précieuse source d'aide à la décision.



La Haute Qualité Environnementale®

Il ne s'agit pas d'une réglementation ni d'un label, mais d'une démarche volontaire de management de la qualité environnemental concernant autant les projets neufs que les constructions ou équipements existants. Cette démarche consiste à maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur et à créer un cadre intérieur sain et confortable.

Si tous les acteurs de la construction sont concernés et doivent donc agir de manière concertée, les maîtres d'ouvrages doivent être les "moteurs" de la démarche. La qualité environnementale suppose une prise en compte de l'environnement à toutes les étapes de l'élaboration et de la vie des bâtiments : programmation, conception, construction, démolition...

La mise en œuvre d'un projet HQE passe par l'analyse d'un certain nombre "d'exigences" (gestion de l'énergie et des déchets, confort acoustique et visuel, choix, procédés et produits de construction...) qu'il convient de hiérarchiser. Pour une construction neuve, tout n'est pas possible en même temps. Le maître d'ouvrage doit établir une liste des priorités : il choisira 3 ou 4 "cibles de construction" lui semblant les plus importantes parmi 14 existantes, pour leur concentrer un

maximum d'effort. De même dans cette hiérarchisation, 4 ou 5 autres cibles seront retenues pour un traitement particulier. Les suivantes se devant d'être traitées de façon correcte, au minimum conformes à la réglementation et aux bonnes pratiques.

Si le surcoût immédiat ne peut souvent être négligé, il peut être compensé rapidement par les économies réalisées. Parfois dès l'investissement, mais en général tout au long de la vie du bâtiment, les coûts de fonctionnement et de maintenance sont minimisés. En terme de coût global, l'approche HQE est donc avantageuse par rapport à une approche ordinaire.

L'ADEME et le Conseil Régional de Picardie soutiennent les opérations volontaires à travers un dispositif de conseil et d'aide. Il s'agit pour l'essentiel d'un soutien aux prestations AMO (assistance à maître d'ouvrage) et à des études de faisabilité complémentaires. Les projets de construction intégrant la HQE sont de plus en plus nombreux en Picardie. Les exemples des bâtiments de la CCMO et de LR Services à Beauvais ou encore l'INERIS à Verneuil en Hallate démontrent tout l'intérêt d'une telle démarche. ■

ADEME - Ackli ASSAL
03 22 45 55 42



Maîtriser les coûts du service déchets

Ces dernières années la gestion des déchets du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (263 communes et 415 000 hab.) a fortement évolué. Le SMVO (compétence transfert, transport et traitement des déchets) a ainsi mis en place une importante organisation qui repose sur le transport des déchets par voie ferrée, le tri, la valorisation énergétique, un réseau de 25 déchèteries et des plateformes de compostage de déchets verts.

Pour faire face à la complexité de l'activité "gestion des déchets" et pour laquelle la comptabilité publique classique s'avère peu adaptée, le SMVO a choisi la comptabilité analytique. Afin de comparer ses coûts avec d'autres collectivités en toute objectivité, il adhère au réseau national "ComptaCoût" proposé par l'ADEME. Engagé depuis 2001, ce programme regroupe actuellement une dizaine de collectivités de Poitou Charente, Pays de la Loire, Franche-Comté et maintenant Picardie. "ComptaCoût" se définit comme une méthodologie d'enregistrements des dépenses et des recettes propres à la gestion des déchets des déchèteries, des

recyclables secs, des biodéchets... Les collectivités ont ainsi une photographie réelle des coûts pour chaque type de déchets pris en compte et en assurent le suivi. De plus, des formations et échanges d'expériences sont proposés sur les méthodes de suivi et la présentation des coûts du service.

Au-delà de "ComptaCoût" le SMVO développe plusieurs actions visant à mieux connaître les coûts de gestion globale des déchets du territoire, à mieux communiquer et à optimiser le service avec le meilleur rapport qualité/coûts :

- 2004, enquête sur les coûts de collecte auprès de chaque collectivité adhérente ;
- juin 2005, organisation d'un forum/débat "Les coûts de gestion des déchets ménagers du territoire" ;
- projet 2005/2006, démarche d'optimisation des coûts.

Ces différentes actions sont portées conjointement par l'ADEME et le SMVO dans le cadre du Contrat Territorial Déchets. ■

ADEME - Sophie ROUAT
03 22 45 55 43



Bilan carbone : un état des lieux pour agir face au changement climatique

Toute activité humaine, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toute entreprise, activité administrative ou associative peut légitimement s'intéresser aux émissions qu'elle génère. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. C'est ce que propose la méthode Bilan Carbone développée par l'ADEME. Grâce à cette méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, toute entreprise ou administration désirant "faire quelque chose" pour limiter la dérive climatique peut ainsi évaluer sa pression globale sur le climat et ses marges de manœuvres à court et long terme pour la faire baisser. Elle permet de compter toutes les émissions, qu'elles aient lieu directement sur site (chez

vous) ou indirectement, dès lors qu'elles correspondent à des processus nécessaires à votre activité (transport et déplacement, fabrication des matières premières employées par votre activité, consommation d'énergie des produits vendus...).

🌀 Pour utiliser le Bilan Carbone, il est nécessaire d'avoir suivi une formation à la méthode par l'ADEME. Il est possible également d'avoir recours à un prestataire externe ayant suivi la formation. Ce dernier cas ouvre droit à une aide financière.

🌀 Avec l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et la directive européenne "permis" relative au système d'échanges de quotas de CO₂, la méthode "Bilan carbone" prend tout son sens. ■

ADEME - Christian FEUILLETTE
03 22 45 55 39



L'école... J'y vais à pied !

Le taux de recours à l'automobile pour les déplacements quotidiens des enfants et des jeunes peut atteindre 80 % selon les villes et les types d'établissements scolaires.

🌀 Les conséquences? Nuisances et dangers aux abords des écoles.

Pour endiguer ce phénomène, l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie ont lancé depuis septembre 2004 un programme d'actions autour des déplacements des jeunes. Cinq associations d'Éducation à l'Environnement volontaires et formées à l'écomobilité scolaire expérimentent des opérations en direction de 2 collèges, 3 écoles élémentaires et 2 centres de loisirs. La finalité de ces démarches d'écomobilité est de réduire

la dépendance à l'automobile lors des déplacements domicile-école et domicile-centre de loisirs.

🌀 Le principe? Impliquer l'ensemble des acteurs concernés par ces déplacements (parents, élus, enseignants...), pour modifier durablement la mobilité des jeunes en diminuant la place de l'automobile au profit de modes de déplacements doux: marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage. Ce projet ira crescendo pour concerner à moyen terme de nouvelles collectivités et de nouveaux établissements scolaires picards. ■

ADEME - Évelyne MARCHAND
03 22 45 55 35

Éco-responsabilité

L'éco-responsabilité des administrations et des collectivités vise à intégrer les préoccupations environnementales dans leurs activités internes.

De par l'étendue de leurs activités et de leur patrimoine, l'État et les collectivités peuvent avoir une influence significative sur l'environnement, en adoptant des pratiques éco-responsables: achats, prévention des déchets, économies d'énergie, plan de déplacement...

L'État et les collectivités doivent s'appliquer la démarche qu'ils promeuvent auprès des acteurs publics ou privés en étant exemplaires et notamment en:

- présentant l'image d'une administration plus responsable, soucieuse des conséquences de ses activités, plus économe;
- intégrant un souci de meilleur accueil des usagers (bâtiment HQE, déplacements,...).

Une démarche éco-responsable permet de répondre sur le lieu de travail à une demande sociale forte des "citoyens-consommateurs-salariés" en matière d'environnement. Elle permet de fédérer les agents dans une recherche collective de progrès, d'amélioration des conditions de travail, dans un projet pluridisciplinaire où l'adhésion de tous est favorisée.

Le Groupe Permanent d'Études des Marchés "développement durable, environnement" dont l'ADEME est membre vient de publier le "guide de l'achat public éco-responsable: Achat de produit". Ce document a pour objectif de dresser le contexte et l'importance de l'achat public éco-responsable et d'apporter des éléments de méthode. Il donne notamment des réponses aux acheteurs publics en matière de produits plus respectueux de l'environnement.

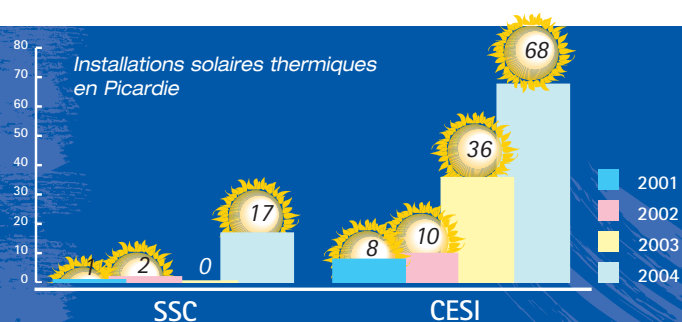
Ce guide est téléchargeable sur le site de l'ADEME - www.ademe.fr - rubrique développement durable.



PLAN SOLEIL : la Picardie passe à l'ère solaire

Le PLAN SOLEIL, engagé depuis 2002 en Picardie a pour objectif de promouvoir la production de chaleur et d'eau chaude solaire. En 2003, le Conseil régional a souhaité renforcer son soutien au dispositif en doublant la contribution à l'aide aux équipements. Après seulement 3 ans de campagne, le bilan est prometteur 122 Chauffe eau solaire individuel (CESI) ont été installés (surface : 596 m²) et 20 installations système solaire combiné (SSC) pour une superficie de 285 m². Au total ce sont 881 m² de capteurs qui ont été financés par l'ADEME et le Conseil Régional, répartis sur l'ensemble des 3 départements.

ADEME - Christophe ROGER - 03 22 45 55 41





18 agriculteurs picards certifiés ISO 14001

Une nouvelle étape vient d'être franchie en Picardie, l'association Terr'avenir regroupant 18 agriculteurs s'est vue attribuer la certification ISO 14001. L'ADEME et le Conseil Régional de Picardie accompagnent depuis 2002, ce groupe d'agriculteurs dans le cadre d'un programme de management environnemental en agriculture.

Cette association, dont la ferme de l'ISAB fait partie, se compose d'agriculteurs produisant aussi bien des légumes plein champ, des fruits, des céréales, ou encore du lait, de la viande, des œufs. Ensemble, ils se sont engagés à être acteur du développement durable et à promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Grâce à la

mise en place d'un système de management environnemental collectif, chaque agriculteur s'est approprié la norme ISO 14001 et s'est fixé des objectifs dans le cadre d'une amélioration continue de leurs performances environnementales.

Aujourd'hui, sur l'exemple de Terr'avenir, de nouveaux agriculteurs picards ainsi que trois lycées agricoles s'engagent à réaliser une analyse environnementale et à mettre en place un système de management environnemental en collectif de leurs exploitations agricoles. ■

ADEME - Iman PIASECZNY
03 22 45 55 38



Les industriels picards se préparent au passage à grand gabarit de l'Oise

La décision finale concernant le canal Seine Escaut sera prise en 2007 laissant envisager une réalisation pour 2012-2014. Mais bien avant cette date, en 2009, comme prévu dans le programme interrégional d'aménagement de l'Oise, le gabarit de l'Oise sera porté à 4000 tonnes (l'équivalent de 160 camions!).

En phase avec les excellentes statistiques de la navigation intérieure (+20,5% sur les 12 derniers mois pour la Picardie), les industriels se préparent d'ores et déjà à cette échéance. Après ROBBE, fabricant de biocarburants à Venette, qui s'est doté d'un quai compatible avec des unités de 4000 tonnes, c'est ARKEMA localisé à Villers-St-Paul qui veut augmenter en 2005-2006 ses possibilités d'approvisionnement en méthanol par la voie d'eau.

Les projets ne concernent pas uniquement l'Oise mais aussi ses affluents. Ainsi, la coopérative AX'ION basée à Presles-et-Boves (près de Soissons) vient également de construire un silo en bord à canal équipé de dispositifs très performants de chargement de bateaux.

Dans ce cadre, les projets de ROBBE et AX'ION ont pu être accompagnés par l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie au titre des opérations exemplaires de report modal. Avec des coûts parfois très compétitifs par rapport aux modes terrestres, la voie fluviale a sa place en Picardie! ■

ADEME - Yannick PAILLET
03 22 45 55 37

À lire



Tableau de bord de l'énergie en Picardie (Chiffres 1999)

ADEME/Préfecture de la Région Picardie/Conseil Régional de Picardie
Édition 2004

Cet ouvrage recense et compare les évolutions observées dans le domaine de l'énergie, permettant de mieux appréhender la situation régionale.



Les déchets fermentescibles des ménages

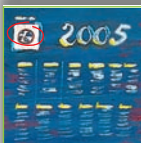
Chambre d'Agriculture de la Somme/
Conseil général de la Somme/
ADEME/FEDER
septembre 2004

Pour mieux comprendre ce que sont les déchets fermentescibles et connaître les démarches à suivre pour les valoriser.



Connectez-vous sur
www.fermeherissoncoccinelle.com

Bruno et Anne de la ferme "Hérisson et Coccinelle" sont en Nouvelle-Zélande depuis 2004. Ils proposent aux jeunes de partager leur voyage via internet et de découvrir l'environnement et la culture de ce pays lointain.



Agenda

Renseignements au 03 22 45 18 90

Tous à vélo Faites du vélo!

le 5/06/2005

Fête du vélo à Amiens
organisé par Vélo Service.
Rens. au 03 22 72 55 13.

Colloque Éolien interrégional

le 9/06/2005

"L'éolien dans le Nord de la France, planifier l'éolien du vent à l'électricité"
à GAYANT EXPO DOUAI
Rens. au 03 27 93 74 71.

Colloque Déchets et territoires

les 22 et 23/06/2005

"De la planification à la gestion locale de tous les déchets"
à PARIS, Maison de la Chimie.
Rens. au 02 41 20 42 30.



n°
8.

Le journal d'information

de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Délégation Régionale Picardie.
Immeuble APOTIKA - 67, Avenue d'Italie
80094 Amiens cedex 03
Tél. 03 22 45 18 90 - Fax 03 22 45 19 47
e-mail : ademe.picardie@ademe.fr

Directeur de publication
Christian FABRY

Conception et réalisation
Grand Nord Groupe oz'iris - 03 22 80 50 20